

Publié le 5/05/2016

VAUXAILLON

Le maire Giles Gastel reverse la moitié de son indemnité à une association qui va créer un emploi

C'est un geste en faveur de l'insertion professionnelle que cet élu a voulu faire. Giles Gastel, maire de Vauxaillon depuis 2013, a vu son indemnité passer à 1178,46 euros brut au 1er janvier 2016. Et pour cause, la population de son village qui était de moins de 500 habitants, est passée à 504 habitants depuis le dernier recensement, faisant doubler son indemnité.

Giles Gastel estimant qu'il n'avait pas besoin de ces 500 euros supplémentaires, et ne voulant pas gréver le budget de sa commune de cette somme, à l'heure de la baisse des dotations de l'Etat, a alors pris une délibération le 26 février dernier, votée en conseil municipal, visant à ne pas toucher son indemnité en intégralité. *"Mais la délibération a été retoquée par la préfecture ! La loi du 31 mars 2015 oblige les élus à toucher l'intégralité de l'indemnité de maire"*, explique-t-il. Une disposition qu'il regrette et qui relève selon lui d'une *"mauvaise logique, une de plus de l'administration"*.

Le maire n'en est pas resté là et a décidé de donner la moitié de son indemnité à l'association Axo'lidarité, qui œuvre dans les domaines de la solidarité et du patrimoine : *"Je voulais donner l'agent à une association liée à l'insertion professionnelle parce qu'il y a trop de monde qui est sur la touche et qui cherche un travail"*, précise le maire.

UN EMPLOI À VENIR POUR AXO'LIDARITÉ

Au total c'est un chèque de 26 300€ correspondant à la moitié de l'indemnité du maire jusqu'à la fin de son mandat en février 2020, qui a été remis à l'association. *"Cette somme c'est un coup d'accélérateur pour les projets d'Axo'lidarité"*, explique Bernard de Gaspari, président de la structure. *On va pouvoir embaucher une personne handicapée en emploi solidaire. Cette personne sera chargée de la collecte des bouchons d'amour, qui permet notamment de financer l'achat de fauteuils roulants pour les personnes handicapées, sur l'ensemble du département."*

L'engagement du maire pourrait peut-être donner des idées à d'autres élus. En tout cas, il dit avoir reçu *"des témoignages de soutien des habitants"* pour son geste.



Giles Gastel remet symboliquement un chèque de 26 300 euros à l'association Axo'lidarité, basée à Anizy.

Morgan GHEERAERT